

Responsable du service espaces verts

- ↳ Planifie, organise, coordonne et participe au quotidien à tout ou partie d'un chantier de travaux d'aménagement, d'entretien concernant les espaces verts et les équipements des aires de jeux de la municipalité.
- ↳ Planifie, organise, coordonne et participe au quotidien à tout ou partie d'un chantier de travaux d'entretien des espaces verts et milieux naturels.
- ↳ Assure la bonne exécution des travaux ainsi que la vérification de la qualité des travaux.
- ↳ Veille à la bonne application des procédures de sécurité et d'hygiène.
- ↳ Assure la planification quotidienne des agents et supervise l'enregistrement des données dans le logiciel de GMAO.
- ↳ S'impliquer dans la démarche de labélisation à travers le concours des « Villes et villages fleuris »

Missions

➤ Organiser et participer aux chantiers réalisés

- Coordonner et participer aux interventions des équipes d'agents d'exploitation et d'entretien
- Assurer le suivi de l'exécution par les équipes d'agents d'exploitation et d'entretien des projets techniques
- Participer à la conception des massifs et du plan de fleurissement annuel
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantiers
- Gérer la levée des remarques émises sur les aires de jeux par les bureaux de contrôle
- Coordonner les interventions éventuelles entre équipes internes et entreprises
- Assurer le suivi des contrats des prestataires
- Effectuer un suivi de l'activité des chantiers et de l'avancement des différentes opérations internes et rendre compte pour l'arbitrage à la hiérarchie en cas de problèmes en posant les solutions concrètes pour les résoudre lorsque cela ne relève plus de son champ de compétence

➤ Planifier l'entretien général des espaces verts

- Organiser les interventions selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles
- S'assurer de la gestion des déchets issus de l'entretien des espaces verts et des voiries et de leur valorisation dans les filières appropriées
- Planifier et superviser le travail des agents et des prestataires
- Assurer le suivi des bons d'intervention depuis la validation jusqu'à la réalisation définitive de l'intervention et l'enregistrement dans le logiciel de GMAO
- Vérifier la bonne réalisation des interventions

➤ Surveiller et entretenir le patrimoine de voirie

- Effectuer des missions de surveillance d'un itinéraire ou d'un secteur géographique pour repérer les désordres à la demande de l'Adjoint de Direction

- Faire établir des devis de remise en état par des prestataires
- Planifier et s'assurer de la bonne réalisation des travaux

➤ Véhicules, engins et matériels

- Veiller au bon fonctionnement de l'ensemble du matériel du service par un entretien préventif
- Participer aux entretiens quotidiens des matériels
- Planifier les gros entretiens réalisés par les prestataires
- Assurer la traçabilité des actions d'entretien des véhicules, des engins et des matériels

➤ Achats

- Établir les demandes de prix pour des prestations
- Établir les demandes de prix pour les besoins du service dans le respect de la procédure d'achat
- Assurer l'approvisionnement du service en consommable
- Suivre le budget alloué au service

➤ Rendre compte à l'Adjoint de Direction

- Rendre au compte à l'Adjoint de direction sur l'avancement des travaux et sur l'activité des services techniques et proposer des modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé si besoin
- Mettre à jour au quotidien le logiciel de planification et de maintenance de la commune
- Prendre en charge la gestion opérationnelle du personnel (congrés, EPI, ...)
- Mettre en œuvre les entretiens annuels professionnels et établir le plan de formation des services sous sa responsabilité
- Élaborer une planification des actions du service Espaces verts et assurer le respect du planning validé

➤ Mettre en œuvre la sécurité des agents et des biens

➤ Assurer l'entretien des véhicules, des engins et des matériels

➤ Gérer les stocks de matériel et des produits consommables

➤ Participer aux réunions relatives :

- A l'organisation des manifestations communales et associatives
- Au suivi budgétaire du service Espaces verts
- Aux commissions thématiques (cadre de vie, voirie-bâtiments...)

➤ Participer, en lien avec le responsable bâtiment, à la préparation des manifestations

➤ Participer à la propreté du Centre Technique Municipal

⇒ Activités récurrentes à planifier toute l'année : entretien des terrains de sports / entretien des aires de jeux / entretien de la zone de loisirs / propreté des caniveaux et trottoirs (désherbage) / ramassage des déchets / enrobé - rebouchage des trous en voirie / entretien des cimetières

⇒ Activités principales liées à la saisonnalité : fauchage, tonte, débroussaillage et élagage / plantations avant l'été et avant l'hiver / entretien des massifs et jardinières (désherbage, arrosage...) / ramassage des feuilles



PROFIL RECHERCHE

Savoirs et savoir-faire

- × Techniques d'aménagement paysager et du fleurissement
 - × Techniques et pratiques de la gestion différenciée
 - × Techniques et pratiques de la démarche qualité
 - × Manipulation d'engins et de machines spécifiques
 - × Techniques et pratiques d'entretien des espaces verts (débroussaillage, tonte, abattage...)
 - × Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière d'espaces verts, voirie, propreté urbaine, urbanisme, développement durable, gestion des déchets, cimetières
 - × Sensibilité au développement durable
 - × Connaissance de base en botanique, sur les maladies végétales et parasites
 - × Connaissance des végétaux, des saisonnalités et des techniques de taille
 - × Préparation des sols, semis, repiquage, repotage et amendement
 - × Notions en voirie et réseaux divers (VRD)
 - × Connaissance des normes d'hygiène et de sécurité pour les interventions d'entretien
 - × Connaissance de base en mécanique et entretien des engins et matériels des espaces verts
- ⇒ Planification des tâches des équipes et des agents
- o Prévoir les actions des équipes
 - o Remettre les Demandes d'Interventions de façon journalière
 - o S'assurer de la fin des actions
 - o Clore la Demande d'intervention
- ⇒ Réaliser des reportings réguliers, ou à la demande de l'adjoint de direction, des interventions du services
- ⇒ Vérification de la qualité des services rendus
- ⇒ Application des consignes et respects des demandes de l'Adjoint de direction
- ⇒ Respect des règles d'hygiène, des consignes de sécurité, des procédures et du règlement interne

Savoir-être

- 👉 Niveau d'encadrement de proximité, consistant à conduire et à coordonner, conformément à une commande faite par la hiérarchie, à des prescriptions techniques, aux règles de santé et de sécurité au travail, un processus technique de réalisation d'une opération ou d'une procédure
- 👉 Animation d'une dynamique de groupe
- 👉 Relation à l'utilisateur : écoute, réponse au besoin, information transversale sur les différentes activités de la municipalité
- 👉 Relation à l' élu et à la hiérarchie : écoute, reformulation du besoin, analyse technique et propositions de solutions argumentées

Qualifications requises

- Permis B
- Permis de tronçonnage
- Habilitation CACES
- Expérience sur un poste de management et d'encadrement d'équipe pluridisciplinaire souhaitée

- 👉 Rémunération statutaire
- 👉 Régime indemnitaire
- 👉 CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- 👉 Participation mutuelle et prévoyance (sous conditions de remplir les critères d'éligibilité)
- 👉 Titres restaurants
- 👉 Temps de travail annualisé

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire. Les agents recrutés par ce fondement juridique sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique).

Les agents contractuels recrutés en application de l'article L. 332-8 sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Le contrat est renouvelable dans la limite maximale de six ans. Au terme de cette durée, la reconduction ne peut avoir lieu que par décision expresse et pour une durée indéterminée. (Art. L332-9 du code général de la fonction publique).



LE POSTE VOUS INTERESSE ?

Adressez votre candidature CV + Lettre de motivation

Avant le 30 septembre 2025

Par mail à contact@blangysurbresle.fr

Ou par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire

Mairie de Blangy-sur-Bresle
Place Georges Durand
BP63
76340 Blangy-sur-Bresle

